Notre journal périodique

# MAIZ'INFOS

numéro: 3

## A vos agendas

**18 octobre**
**Rencontre sportive adolescents**
**Conférence résistance**

**24 octobre**
**Exposition paysages**
**Célébration du 11 novembre**
Avec levée d'armes
**13 décembre**
**Défilé Saint Nicolas**

*Votre nouvelle équipe communale met en place des rencontres culturelles, sportives et festives.*

*Le seul but de ces rencontres est de nous réunir, d'échanger et passer de bons moments ensemble.*

*Notre première brocante s'est déroulée dans un climat de dialogue entre les villageois et peu importe le chiffre réalisé, la réussite fut totale dans l'échange de paroles.*

*Parcourez ce numéro, d'autres événements vous attendent.*

*Venez nombreux aux manifestations.*

## Le saviez vous ?

Superficie des vignes avant 1 910 : 62 ha

Eglise actuelle Reconstruite en 1764

FLASH INFO!

Pour la première brocante organisée à Maizières, ce fut une réussite. Dès 6 heures du matin, les exposants arrivaient sur leur emplacement d'exposition. Les professionnels de la brocante sont venus de bonne heure pour dénicher les objets de valeur. Nous avons eu 80 inscriptions dont la plupart ont répondu présent à cette manifestation. De plus, la météo était avec nous (pas trop chaud mais nous n'avons pas eu de pluie, quelle chance !….). Dans l'ensemble, les exposants étaient contents de leur journée. Alors, **RENDEZ-VOUS** l'année prochaine. .. Plus nombreux si possible.

## REGARD sur la rentrée scolaire

**Mardi 2 septembre nos enfants ont repris le chemin de l'école. C'est accompagné pour beaucoup par leurs parents, qu'ils ont franchi les portes de l'école. A l'appel de leur nom, les élèves se sont rangés devant leur maître ou maîtresse et après un dernier petit signe à leurs parents, ils sont rentrés dans leur nouvelle classe, cette salle où ils vivront une année scolaire faite de rires, parfois de pleurs, mais surtout riche en nouvelles connaissances acquises tout au long des trois trimestres d'enseignement.**

**Cette année l'école a vu une augmentation non négligeable d'élèves. Ils sont 106 partagés en 4 classes, une classe maternelle regroupant 29 enfants, une classe de grande section-CP de 20 enfants, une classe de CE1-CE2 de 29 enfants et enfin un cours triple CE2-CM1-CM2 de 28 élèves. Les salles de classe n'étant pas très grandes, les enfants se retrouvent bien à l'étroit et peuvent difficilement se déplacer sans déranger les autres.**

**De nouveaux enseignants sont venus cette année épauler les « anciens ». Mr Lagrange partage sa classe avec deux autres enseignantes : Melle Amandine Philbert prend les CE/CM les lundis et Mme Céline Albani les jeudis et vendredis. Mr Klès étant en stage tous les lundis c'est Melle Aurore Dolt qui s'occupe des CE1/CE2 ces jours là.**

## PLANTATION de haies en novembre

**La nature a horreur du vide, et même si la main de l'homme est absente un certain temps, les espaces naturels ouverts auront tendance à se refermer. Il faudra parfois beaucoup de temps pour retrouver un équilibre biologique et une harmonie visuelle lorsque, par exemple, le tracé d'une nouvelle route est venu bouleverser un équilibre naturel.**
**La commission environnement va s'engager dès cette fin novembre, et mettra en oeuvre, au travers d'une convention venant concrétiser l'accord du Conseil Général de Meurthe et Moselle, un programme de reconquête du paysage propre à Maizières et à sa ruralité. Cette commission souhaite associer toutes les bonnes volontés qui se sentent concernées et qui pourront activement oeuvrer à la plantation d'environ 500 mètres linéaires de haie côté village, le long de la voie de contournement. L'idée est d'installer autour de cette voie de communication un véritable corridor vert.**

**Les objectifs sont multiples : limiter les pollutions, favoriser la biodiversité, mais aussi envisager à terme une production de biomasse utilisable pour la production d'énergie.... ce sujet sera partagé dans le cadre de la communauté de communes.**
**Concrètement cette première étape repose sur la plantation d'une base de 300 ormes européens résistants à la maladie de la graphiose auxquels nous mêlerons noisetiers, cornouillers sanguins, noyers, bouleaux et érables.**

**La commission vous informera de la suite de l'opération.**

## Exposition : plan de paysages

**La communauté de commune de Moselle et Madon et la commune de Maizières sont heureuses de vous présenter une exposition sur le paysage de l'intercommunalité.**

**A LA SALLE DES SPORTS**

**Vendredi 24 octobre 18h30 : conférence « paysage, urbanisme et lien social » suivi d'un échange autour d'un Buffet.**
**Samedi 25 octobre 14h- 17h : visite de l'exposition.**
**Dimanche 26 octobre : RDV à 8 h 45 devant la salle des sports pour une randonnée visite du patrimoine de notre Commune.**

## 1939-1945 C'EST NOTRE HISTOIRE

**Le 18 OCTOBRE à 20 Heure 30** Salle Polyvalente de MAIZIÈRES

**Vous êtes cordialement invités à la conférence de Monsieur Fernand NEDELEC.**

**Résistant maquisard, Mr NEDELEC retracera la vie de la région du TOULOIS de 1940 à 1945, nous faisant revivre avec lui la période de l'occupation à la libération.**

**Une exposition de documents, photos, fac-similés de l'époque éclaireront cet exposé ; ainsi que son témoignage sur cette période très troublée, avec les trahisons des uns et les sacrifices des autres.**

**Maizières a été libéré le 3 Septembre 1944**

## DECISIONS DU CONSEIL

- Des rencontres sportives seront organisées par la mairie un samedi par mois à partir de 14 heures dans la salle des sports.

De nombreux sports seront proposés, découverte du badminton, foot de salle, handball et de nouveaux sports.

Ces activités s'adressent aux jeunes de plus de 12 ans.

**VENEZ NOMBREUX ET RENDEZ VOUS LE 18 OCTOBRE A 14 Heures**

- Le repas des anciens est à nouveau programmé, cette fête se fera autour de la nouvelle équipe municipale et une animation sera proposée.

La date à retenir est le 30 novembre.

## LES NOUVEAUX MONSTRES

### Les nouveaux monstres !

Comme vous l'avez sans doute remarqué, il n'y a pas eu de collecte des objets encombrants cette année.

**Pourquoi ?**

La communauté de communes Moselle et Madon a remplacé le mode de collecte en regroupement sur les trottoirs par un service personnalisé à domicile après prise de rendez-vous par téléphone.
Les déchets collectés seront triés à leur arrivée en déchèterie et pourront être valorisés au lieu d'être systématiquement dirigés vers l'enfouissement comme auparavant avec l'ancien mode de collecte.

**Pour qui ?**

Le ramassage sur appel est destiné prioritairement aux habitants du territoire qui présentent des grandes difficultés de mobilité, en raison de leur état de santé ou de leur âge.
Bien sûr, ce service est élargi aux usagers sans véhicule ou possédant un véhicule non adapté. N'hésitez pas à nous téléphoner pour nous exposer votre cas.

**Comment faire ?**

Il suffit tout simplement de téléphoner au 03 83 50 92 54 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de préciser la nature et le volume de vos déchets.
Un rendez-vous vous sera fixé pour l'enlèvement de vos monstres.

### Renouvellement des sacs poubelle.

Vous pouvez vous réapprovisionner gratuitement en sacs jaunes, au pôle technique Moselle et Madon, ZI Louis Pasteur, 39 allée Louis Martin à Neuves-Maisons, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 ou en vous rendant à votre mairie.
Plan d'accès du pôle technique :

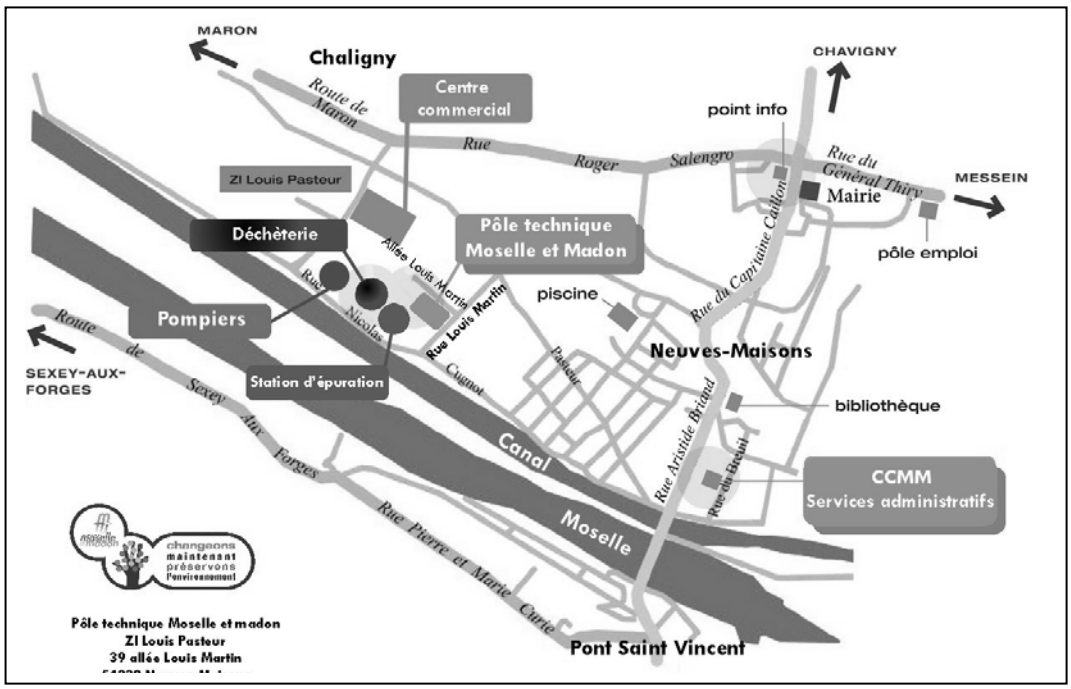

## BIENVENUE CHEZ LES LORRAINS

**Un peu de patois; le clocher se dit "Cûchèye" et le cimetière Aitreye ou Atrey.**

### EGLISE de MAIZIERES

**Comme tous les villages, l'église de Maizières fait partie de son patrimoine.**

**Église et clocher se trouvent curieusement assis sur une sorte de promontoire rectangulaire, dont deux côtés ont été étayés par des murs, tandis que le parvis même de l'église, fut assez élevé pour nécessiter la présence d'un escalier.**

**Tout le sol enclos autour de l'église, servit longtemps de cimetière. Brusquement en contrebas de cet enclos, se remarque une place s'étalant au-devant de la mairie école.**

**Quelle(s) histoire(s) peuvent nous raconter ces murs. Écoute ce que nous raconte l'église et son promontoire.**

**La première chapelle fut érigée avant 1051, elle fut donnée au couvent de POUSSAY en 1051 par le pape Léon IX pour ce que l'on en sait, elle a vécu les malheurs des nombreuses guerres et épidémies qui ravagèrent la LORRAINE et particulièrement la guerre franco lorraine. Si l'on observe attentivement le clocher des traces de démolitions et reconstructions successives laissent filtrer les assemblages et les ouvertures du passé de la première construction qui n'avait pas de flèche. Car elle fut démolie en 1764, une partie de sa tour conservée et reconstruite telle que nous la connaissons aujourd'hui.**

**À ses pieds on devine et retrouve les anciennes sépultures du cimetière qui entourait le bâtiment sacré; de conception traditionnelle à l'époque. Cimetière qui servit de pâture, dépotoir, terrain de jeux. Il retrouvera la sérénité dans les années 80.**

**Patron de l'église et de la paroisse NOTRE DAME DE LA NATIVITÉ (Fête le 8 Septembre**).

## BOIS DE CHAUFFAGE

**La période hivernale est propice au façonnage du bois pour le chauffage.**

**A MAIZIERES nous revenons à un mode de gestion structuré de notre forêt.**

**Pour résumer en quelques lignes les rendez-vous et les règles à connaître: (dates limites)**

**La vente de bois est réservée aux habitants de MAIZIERES, pour leur besoin personnel en chauffage.**

**Une inscription du "Foyer familial" désirant façonner du bois sera à faire en Mairie pour le 31 OCTOBRE 2008.**

**Les arbres à abattre ont déjà été identifiés et repérés par l'ONF, ils seront abattus par des professionnels, certainement en Décembre 2008.**

**Les cimes des arbres et bois destinés au chauffage seront identifiés par LOT pendant cette même période, par les élus de la commission bois.**

**Un tirage au sort sera organisé, et un lot sera attribué aux volontaires inscrits; un contrat vente de gré à gré valant de permis d'exploiter, sera donné à chaque cessionnaire.**

**Le façonnage devra être terminé au 30 AVRIL 2009.**

**La mise en stère sera finalisée au plus tard le 31 MAI 2009.**

**La mesure sera faite à la demande une fois le bois enstéré. Après payement du bois par chèque (à l'ordre du trésor public), il sera remis un permis d'enlever le bois. À noter que le bois en rondins de diamètre inférieur à 10 cm en tas isolé sera gratuit.**

**Enlèvement, c'est à dire le débardage terminé pour le 14 Octobre 2009.**

**Pour les foyers n'ayant pas les moyens de façonner du bois de chauffage, il sera possible d'acheter du bois façonné sur la commune de MAIZIERES, l'inscription en MAIRIE aura lieu en Janvier 2009. Les niveaux de prix seront délibérés au niveau du conseil municipal, ajusté en fonction du prix de revient du façonnage.**

**A bientôt pour un prochain numéro,.**